

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 21 avril 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13 et 14 avril 2015

2015 V 28 G Vœu relatif à l'amélioration de la cartographie des défibrillateurs à Paris.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental,

Considérant que 50 000 personnes décèdent par an d'un arrêt cardiaque ;

Considérant qu'il est recommandé que soit prévu 1 défibrillateur pour 1000 habitants ;

Considérant qu'un effort de dotation a été impulsé depuis 2010 par la Ville de Paris pour mieux équiper les équipements publics parisiens en défibrillateurs ainsi que par les pharmaciens, les syndicats et les partenaires privés ;

Considérant qu'il n'existe pas de liste unique, exhaustive et mise à jour des emplacements des défibrillateurs parisiens (dans les équipements publics mais aussi dans les cafés, les restaurants, les immeubles d'habitation...) ;

Considérant que dans le 9^e arrondissement à titre d'exemple, les différentes applications internet proposant une cartographie des défibrillateurs annoncent un nombre de défibrillateurs allant du simple au triple ;

Considérant qu'il est un motif d'intérêt général et de santé publique que de connaître le nombre précis ainsi que la cartographie exacte des défibrillateurs à Paris, tant pour les services d'urgence que pour le grand public ;

Considérant les vœux précédemment présentés par les groupes UMP et UDI-MODEM ;

Sur proposition de Delphine Bürkli, Jean-François Legaret, Florence Berthout, Jean-Pierre Lecoq, Rachida Dati, Jeanne d'Hauteserre, Philippe Goujon, Claude Goasguen, Brigitte Kuster et des élus du groupe UMP,

Emet le vœu que la Maire de Paris :

- poursuive et achève la mise en place de défibrillateurs dans tous les équipements municipaux ;
- favorise l'identification des défibrillateurs depuis la voie publique ;
- mette en place une cartographie publique et mise à jour, en partenariat avec les entreprises et les associations, des défibrillateurs présents à Paris et que cette cartographie fasse l'objet d'une signalétique appropriée dans les moyens de communication de la Ville de Paris, notamment les applications Vélib' et Autolib'.